

Année

2023

2024

1 an  
14 stagiaires86% de réussite  
90% de satisfaction  
100% d'insertion

## BP JEPS Educateur Sportif Activités Équestres (AE)

Le moniteur d'équitation enseigne, à tout type de public l'équitation en autonomie. Il peut exercer une activité de salarié, d'indépendant, ou de gérant de structure

- Il encadre des activités de loisirs, de découvertes, d'initiation, d'animation et de préparation aux premiers niveaux de compétition.
- Il participe au fonctionnement, à l'organisation de la structure et à la conception d'un projet d'animation.
- Il contribue à la promotion et à la gestion des activités.
- Il participe à l'évaluation et à la valorisation de la cavalerie.

### Durée totale :

En alternance sur 11 mois, du 04-09-2023 au 05-07-2024

### Présence au centre :

600 heures soit 20 semaines en centre de formation

### Présence en entreprise :

entre 600 heures et 1045 heures

effectif minimum : 8

effectif maximum : 25

prochaine session : 04/09/2023



### Cursus :

Formation Continue  
Formation en Apprentissage

### Programme de la formation

La formation s'articule autour de 4  
Unités Capitalisables :

- **UC 1** : Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure (70h)
- **UC 2** : Mettre en œuvre un projet d'animation (80h)
- **UC 3** : Concevoir et conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage (280h)
- **UC 4** : Mobiliser les techniques de la mention Activités Équestres, pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d'apprentissage dans l'option choisie (Options A, B ou C). (170h)

**Option A** = Initiation Poney Cheval

**Option B** = Approfondissement  
Technique

**Option C** = Equitation d'Extérieur

**Le centre de formation de Contamine propose l'option B.**

CONTAMINE-SUR-ARVE

RÉSEAU  
N°

CFEA ENVOL

MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
ALIMENTAIRE  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

La Région  
Auvergne-Rhône-Alpes  
La Région  
auvergne-rhône-alpes  
pour la  
handicap

La Région  
Auvergne-Rhône-Alpes  
La Région  
auvergne-rhône-alpes  
pour la  
handicap

## Organisation et condition d'accès

Tests de positionnement : 31 mars 2023, 28 avril 2023 et 16 juin 2023

Dossier d'inscription, à renvoyer COMPLET au plus tard 1 mois avant le début de la formation

**ACCESSIBILITÉ :** L'établissement est signataire de la charte qualitative d'accueil H+ , les personnes en situation de handicap reconnu bénéficieront d'un suivi , d'un plan de formation , d'une pédagogie renforcés.

## Conditions d'admission

- Etre âgé de minimum 17 ans l'année de son entrée en formation. Maximum 29 ans pour l'apprentissage (sauf dérogation). Il n'y a pas de limite d'âge si l'apprenti est reconnu handicapé
- Etre titulaire des ETP ou CEP3, ou tout autre équivalence permettant d'entrer en formation
- Etre titulaire du PSC 1, ou AFPS, ou équivalent.
- Avoir une structure d'accueil répondant aux exigences fixées par le CFPPA, dans le cadre de l'alternance
- Répondre aux exigences du test de sélection organisé par le CFPPA (Tests pratique, écrits et pédagogique + entretien.) + obtention galop 7

## Méthodes et modalités pédagogiques

Nous mettons en place une pédagogie de l'alternance.

L'alternance est construite sur la base d'une semaine en formation (hors mercredi et samedi), et 2 semaines en entreprise (en moyenne).

- Chaque semaine de formation organisée au travers de séquences pratique et théorique.
- Un livret d'alternance permet de mettre en adéquation les apprentissages entre l'entreprise, le centre de formation,
- Un débriefing hebdomadaire des activités réalisées en entreprise permet de travailler à développer et mutualiser les compétences techniques et générales.
- Des évaluations formatives toutes au long de l'année permettent au stagiaire de s'évaluer, et aux formateurs d'adapter la formation si besoin.
- La formation est dispensée par modules et peut être validée par blocs de compétences

## Obtention du diplôme

Le diplôme est validé par le cumul des 4 UC. Page 13 du référentiel

La validation de chaque UC fait l'objet d'une attestation.

Le stagiaire bénéficie de 2 présentations, si besoin aux sessions de certifications pour valider chacune des UC.

<https://www.equiressources.fr/metiers-formations-formations-details.aspx?id=7>

## Et après ?

Les champs d'interventions du moniteur d'équitation :

Ce diplôme est un pré-requis à l'accès à l'emploi de catégorie 2 «enseignant animateur» dans la convention collective étendue du personnel des centres équestres. Les emplois sont exercés à titre permanent, occasionnel ou saisonnier.

Le(la) moniteur(trice) peut relever de tous les types de statuts : salarié du secteur public ou privé, travailleur indépendant ou responsable d'entreprise.

Le(la) moniteur(trice) est autonome dans la conduite de son travail et capable de s'intégrer au sein d'une équipe.

Les évolutions possibles : Les situations professionnelles peuvent en effet prendre diverses orientations comme par exemple :

- vers une discipline sportive équestre particulière : entraîneur, compétiteur ;
- vers l'encadrement pédagogique : formateur, responsable pédagogique, responsable de projet ;
- vers une spécialisation sur l'accueil et l'encadrement de publics spécifiques ;
- vers le management d'équipe et la direction de structures.

Plus généralement, le poste peut évoluer vers des emplois connexes à l'ensemble des activités équestres comme l'élevage, le commerce de chevaux, la vente de matériel, etc.

## Tarifs et conditions financières

Dans le cadre d'un contrat d'apprentissage, les frais pédagogiques sont pris en charge par l'OPÉrateur de Compétences de l'entreprise (OPCO) ou par la collectivité territoriale.

En formation continue, des prises en charge sont possibles suivant le profil du candidat : nous consulter.

Tarif à partir de 13.5 € de l'heure.

## Équivalences et passerelles



## Contactez-nous

Par téléphone: 04 50 03 62 01

Par mail: [cfppa.contamine@educagri.fr](mailto:cfppa.contamine@educagri.fr)

MAJ: avril 2023



CEFA ENVOL



CONTAMINE-SUR-ARVE

